



**ARRÊTÉ Fixant le Tableau annuel d'avancement 2026  
Au grade d'Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe**

20260149

Monsieur le Maire de la commune d'Auzeville-Tolosane,

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

**ARRETE**

**Article 1**

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2026

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE
GIULIANI Yannick	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe

**Article 2**

Le présent tableau annuel d'avancement émis au titre de l'année 2026 comprend 100% d'hommes (dont 100% promouvables).

**Article 3**

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Auzeville-Tolosane le 29/01/2026

Le Maire,  
D. LAGARDE





**ARRÊTÉ Fixant le Tableau annuel d'avancement 2026  
Au grade de rédacteur principal de 2<sup>nd</sup> classe**

20260150

Monsieur le Maire de la commune d'Auzeville-Tolosane,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

**ARRETE**

**Article 1**

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2026

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE
SORRES ROBARDET Edma, Catherine	Rédacteur

**Article 2**

Le présent tableau annuel d'avancement émis au titre de l'année 2026 comprend 100% de femmes (dont 100% promouvables).

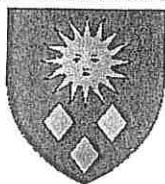
**Article 3**

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Auzeville-Tolosane le 29/01/2026

Le Maire,  
**D. LAGARDE**





**ARRÊTÉ Fixant le Tableau annuel d'avancement 2026  
Au grade d'Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe**

20260148

Monsieur le Maire de la commune d'Auzeville-Tolosane,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

**ARRETE**

**Article 1**

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2026

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE
BENYAHIA Rahima	Adjoint technique
AUBREY Eugénie	Adjoint technique

**Article 2**

Le présent tableau annuel d'avancement émis au titre de l'année 2026 comprend 100% de femmes (dont 100% promouvables).

**Article 3**

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Auzeville-Tolosane le 29/01/2026

Le Maire,  
D. LAGARDE



*Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télerecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>*